



Ville de Mougins

Conseil Municipal

Séance du **jeudi 15 octobre 2020**

Compte-rendu

Le quinze octobre à dix-neuf heures et trente minutes le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Richard GALY, Maire.

Convocation – Affichage :

Date de la Convocation : 9 octobre 2020
Date d'affichage convocation : 9 octobre 2020
Affichage du conseil après la séance : 23 octobre 2020

Nombre de membres :

En exercice : **33**

Membres présents :

GALY Richard	BURE Jean-Pierre
ULIVIERI Christophe	FARCIS Hedwige
FRISON-ROCHE Fleur (présente de la délibération n°1 à la délibération n°33 absente à la délibération n°34 présente de la délibération n°35 à la délibération n°43)	POUVILLON-TOURNAYRE Christine
BIANCHI Michel	SIMON Catherine
LAURENT Denise	GAUME-CORNU Axelle
LOPINTO Guy	DELORY Corinne (présente de la délibération n°1 à la délibération n°24 - absente à la délibération n°25 présente de la délibération n°26 à la délibération n°43)
BARNATHAN Hélène	BONAMOUR-CHARRAT Cécile
BEAUGEOIS Pierre	ESPINASSE Frédéric
BARDEY Philippe	HEBANT Jérôme
LERDA Jean-Claude	BARBARO Julie
LANTERI Jean-Louis (présent de la délibération n°1 à la délibération n°8 absent de la délibération n°9 à la délibération n°13 présent à la délibération n°14 absent de la délibération n°15 à la délibération n°16 présent de la délibération n°17 à la délibération n°43)	DOLLA Lisa
	CASOLI Didier
	DUHALDE-GUIGNARD Françoise
	CARDON Didier
	BREGEAUT Jean-Jacques.

Membres absents :

IMBERT Maryse donne procuration à LAURENT Denise
TOURETTE Christophe donne procuration à HEBANT Jérôme
VALIERGUE Michel donne procuration à FARCIS Hedwige
HICKMORE Brian donne procuration à ESPINASSE Frédéric
RANC Jean-Michel donne procuration à GALY Richard
HUGUENY Emmanuelle donne procuration à POUVILLON-TOURNAYRE Christine
DI SINNO Carline donne procuration à DUHALDE-GUIGNARD Françoise

Mme DOLLA est nommée secrétaire de séance, conformément aux dispositions de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Objet : 2020-81 - Approbation du Procès verbal de la séance du 10 juillet 2020

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 5 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline, BREGEAUT Jean-Jacques).

Objet : 2020-82 - Adoption du règlement intérieur du conseil municipal

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 29 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-83 - AIDE FINANCIERE D'URGENCE EN FAVEUR DES VALLEES SINISTREES DES ALPES MARITIMES PAR LA TEMPÊTE ALEX

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

**Objet : 2020-84 - A) LISTE DES DECISIONS MUNICIPALES PRISES EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 2122-22 DU CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES. PERIODE DU 24 JUIN 2020 AU 11 SEPTEMBRE 2020
B) LISTE DES MARCHES PUBLICS ET AUTRES CONTRATS CONCLUS ENTRE LE 3 JUIN 2020 ET LE 19 AOUT 2020**

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal prend acte..

Objet : 2020-85 - MOUGINS VILLE DURABLE : ADHESION A LA COMPETENCE OPTIONNELLE ECLAIRAGE PUBLIC « MAINTENANCE PREVENTIVE ET CURATIVE » DU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ (SDEG)

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude LERDA

Service : Direction Générale des Services

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-86 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MOUGINS AU SYNDICAT DEPARTEMENTAL DE L'ELECTRICITE ET DU GAZ (SDEG)

Rapporteur : Monsieur Pierre BEAUGEOIS

Service : Direction Générale des Services

Le conseil municipal après appel à candidature, procède à l'élection.

Sont élus avec 28 voix pour, 4 voix contre et 1 abstention, pour représenter la commune de Mougins au sein du SDEG (syndicat départemental de l'électricité et du gaz) :

TITULAIRE : M. LERDA

SUPPLEANTE : Mme SIMON

Objet : 2020-87 - DESIGNATION DU CORRESPONDANT DEFENSE DE LA VILLE DE MOUGINS

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction Générale des Services

M le Maire propose la candidature de M BEAUGEOIS

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 29 voix pour et 4 abstention(s) (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

M. BEAUGEOIS est donc élu correspondant défense de la commune de Mougins

Objet : 2020-88 - DESIGNATION DU REPRESENTANT DE LA COMMUNE DE MOUGINS AU SEIN DE TELECOM VALLEY

Rapporteur : Madame Lisa DOLLA

Service : Direction Générale des Services

M. le Maire propose la candidature de M. BARDEY.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 5 abstention(s) (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline, BREGEAUT Jean-Jacques).

M. BARDEY est donc élu pour représenter la commune au sein de Telecom Valley.

Objet : 2020-89 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour la réalisation de la résidence «Sublimessence», située 818, avenue Font Roubert

Rapporteur : Madame Fleur FRISON-ROCHE

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-90 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour l'acquisition en vefa de 12 pls au sein du projet Coeur de Mougins, «pavillon baroque» situé 242, avenue de l'hubac.

Rapporteur : Madame Denise LAURENT

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-91 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour l'acquisition en vefa de 49 lls au sein du projet coeur de mougins «pavillon baroque», situé 242, avenue de l'hubac.

Rapporteur : Madame Denise LAURENT

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-92 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour la réalisation de la résidence «les mazets de mougins», située 1944, route de la roquette

Rapporteur : Monsieur Guy LOPINTO

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-93 - mougins - ville bienveillante - attribution d'une subvention pour surcharge foncière accordée à la société 3f sud pour la réalisation de la résidence «la bastide des oliviers», située chemin du moulin.

Rapporteur : Monsieur Guy LOPINTO

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-94 - mougins - ville bienveillante - attribution d'une subvention pour surcharge foncière accordée à la société OPH Cannes Pays de Lérins pour l'acquisition en vefa de la résidence «les jardins de provence», située 144, avenue Juyette.

Rapporteur : Madame Denise LAURENT

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-95 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour l'acquisition en vefa de 7 pls au sein de la résidence «Le Clos du Val», ilot 2 du projet coeur de mougins, située 448, avenue de Tournamy.

Rapporteur : Monsieur Pierre BEAUGEOIS

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-96 - mougins - ville bienveillante - garantie d'emprunt accordée à la société 3f sud pour l'acquisition en vefa de 29 LLS au sein de la résidence «Le Clos du Val», ilot 2 du projet coeur de mougins, située 448, avenue de Tournamy.

Rapporteur : Monsieur Pierre BEAUGEOIS

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 28 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-97 - MOUGINS – VILLE JARDIN - VILLE FORET – VILLE DURABLE - MECENAT ENVIRONNEMENTAL

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-98 - RENONCIATION A SERVITUDE AU PROFIT DU FONDS DOMINANT PARCELLE CADASTREE SECTION BN N°164 DANS LE CADRE DU PROJET COEUR DE MOUGINS

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-99 - Mougins – Ville Bienveillante - Acquisition de la propriété bâtie cadastrée section BH n°61, située 174, chemin du Val Fleuri dans le cadre du projet cœur de Mougins

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Aménagement du territoire

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 32 voix pour et 1 voix contre (DI SINNO Carline).

Objet : 2020-100 - Convention de servitude ENEDIS – avenue de Tournamy

Rapporteur : Madame Catherine SIMON

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-101 - Création de la Commission pour les occupations du domaine public

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Service Juridique

Dans un premier temps le Conseil Municipal adopte à l'unanimité le principe de création de la commission pour les occupations du domaine public.

Il est ensuite procédé à la déclaration des candidatures.

Sont déclarés élus pour représenter le conseil municipal au sein de la commission pour l'occupation du Domaine Public présidée par le Maire ou son représentant :

M. LANTERI, Mme LAURENT, M. BIANCHI, M. RANC, M. TOURETTE, Mme DUHALDE GUIGNARD, M. BREGEAUT.

Objet : 2020-102 - MOUGINS – VILLE DURABLE - AMENAGEMENTS DE VOIRIE - CHEMIN DES CABRIERES – TRANSFERT DE PROPRIETE AU PROFIT DE LA COMMUNE DE LA PARCELLE CADASTREE SECTION BN N° 438

Rapporteur : Monsieur Jean-Claude LERDA

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-103 - Vente d'une propriété bâtie cadastrée section DG n° 159, située 1085, chemin de Jylloue, d'une superficie de 1 590 m² Dite villa TABA

Rapporteur : Monsieur Jean-Louis LANTERI

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 29 voix pour et 4 voix contre (CASOLI Didier, DUHALDE-GUIGNARD Françoise, CARDON Didier, DI SINNO Carline).

Objet : 2020-104 - Mougins – Ville durable – Demande de versement d'un fonds de concours pour des travaux de sécurisation du quai de déversement

Rapporteur : Madame Catherine SIMON

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-105 - Mougins – Ville Dynamique – Acquisition d'un local situé 4 Place des Arcades, à Mougins le Haut, d'une superficie totale de 25 m², auprès de la Société AMH

Rapporteur : Monsieur Pierre BEAUGEOIS

Service : Service Juridique

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-106 - Actualisation du tableau des effectifs

Rapporteur : Madame Denise LAURENT

Service : Service des Ressources Humaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-107 - Mise en place du télétravail au sein des services de la ville de Mougins

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Service des Ressources Humaines

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-108 - MOUGINS -VILLE DURABLE – PLAN VELO – CREATION DE DEUX PISTES CYCLABLES OU MIXTES AVENUE SAINT MARTIN ET AVENUE DE LA VALMASQUE - FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE SOUTIEN DE L'ETAT POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL

Rapporteur : Monsieur Frédéric ESPINASSE

Service : Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 30 voix pour, 1 voix contre (DI SINNO Carline) et 2 abstention(s) (CARDON Didier, BREGEAUT Jean-Jacques).

Objet : 2020-109 - MOUGINS VILLE DURABLE - TRAVAUX DE RENOVATION ET DE MODERNISATION DE L'ECLAIRAGE PUBLIC - FINANCEMENT DANS LE CADRE DE LA DOTATION DE L'ETAT POUR L'INVESTISSEMENT LOCAL

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à la majorité absolue par 32 voix pour et 1 voix contre (DI SINNO Carline).

Objet : 2020-110 - MOUGINS - VILLE DURABLE - ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION AU PROFIT DES MOUGINOIS POUR L'ACHAT D'UN BROYEUR DE VEGETAUX ELECTRIQUE

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre BURE

Service : Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-111 - Plan local d'urbanisme modification simplifiée n°4 - Modalités de mise à disposition du dossier au public

Rapporteur : Monsieur Christophe ULIVIERI

Service : Direction des Services Techniques

Le Conseil Municipal prend acte..

Objet : 2020-112 - OPPOSITION AU TRANSFERT DE LA COMPETENCE DU PLAN LOCAL DE L'URBANISME AU PROFIT DE LA COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION CANNES PAYS DE LERINS

Rapporteur : Monsieur Richard GALY

Service : Urbanisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-113 - Renouvellement du mandat du comité consultatif du handicap (CCH)

Rapporteur : Madame Fleur FRISON-ROCHE

Service : Affaires scolaires / CDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-114 - Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles publiques accueillant des enfants hors commune - Approbation de la convention avec la Ville de Grasse

Rapporteur : Madame Julie BARBARO

Service : Affaires scolaires / CDE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-115 - SUBVENTION DE FONCTIONNEMENT AUX ASSOCIATIONS SPORTIVES DANS LE CADRE DES MANIFESTATIONS 2020

Rapporteur : Monsieur Jérôme HEBANT

Service : Sports

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-116 - Demande auprès de la Région Sud d'inscription de la chapelle Notre-Dame-de-vie ainsi que de son retable à l'inventaire général du patrimoine culturel

Rapporteur : Monsieur Michel BIANCHI

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-117 - Travaux de consolidation du retable de la chapelle Notre-Dame-de-Vie et demande de subvention auprès de la Région sud et du Département des Alpes-Maritimes.

Rapporteur : Madame Cécile BONAMOUR-CHARRAT

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-118 - Travaux de refecton de toiture de la Chapelle Notre-Dame-de-Vie et demande de financements extérieurs

Rapporteur : Monsieur Michel BIANCHI

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-119 - Réalisation de travaux de relevage de l'orgue de l'église Saint-Jacques le majeur et demande de subvention auprès de la Région Sud et du Département des Alpes-Maritimes

Rapporteur : Madame Christine POUVILLON-TOURNAYRE

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-120 - Demande auprès de la région Sud d'inscription de l'église Saint - Jacques le majeur et son orgue à l'inventaire général du patrimoine culturel

Rapporteur : Madame Christine POUVILLON-TOURNAYRE

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-121 - Lancement d'une souscription auprès de la Fondation du Patrimoine pour la réalisation des travaux de relevage de l'orgue de l'église Saint-Jacques le Majeur.

Rapporteur : Madame Corinne DELORY

Service : Direction des Affaires Culturelles

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-122 - AFFECTATION OCCASIONNELLE D'UN BATIMENT COMMUNAL A LA CELEBRATION DES MARIAGES AUTRE QUE LA MAISON COMMUNE : SALLE D'EXPOSITION POLE CULTUREL SCENE 55

Rapporteur : Madame Hélène BARNATHAN

Service : Population Citoyenneté

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Objet : 2020-123 - SPA TOURISME : DESIGNATION DU DIRECTEUR DE REGIE

Rapporteur : Monsieur Michel BIANCHI

Service : Service Tourisme

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, adopte à l'unanimité.

Réponse de M. le Maire à la question orale du groupe Mougins autrement concernant les eaux pluviales du Lotissement Clos du Refuge.

Les travaux du réseau EP remontent à plus de 30 ans. Une des canalisations d'évacuation est partiellement écrasée/obstruée. Le bureau d'études Eaux et Perspectives mandaté par la commune avance plusieurs pistes d'aménagements à réaliser pour régler le problème : augmentation du volume du bassin de rétention, réfection du déversoir et réalisation d'une canalisation interne au lotissement, reprise du réseau obstrué sous le chemin du Refuge, réalisation d'une dérivation du réseau de la partie en amont du quartier de l'Espagnol directement vers le Vallon de Campana.

Le coût des travaux devrait se répartir entre la CACPL (en charge de la compétence), la commune et le lotissement pour une partie.

Pour bénéficier de la prise en charge financière de la CAPL certains réseaux devront d'abord être transférés à la commune.

Plus aucune question n'étant à l'ordre du jour, Monsieur le Maire lève la séance à 22h45

Le Secrétaire de séance,

Madame Lisa DOLLA.